

Prestation 2

Instruction dans le cadre de l'orientation professionnelle pendant 1 - 3 mois dans l'institution

Description sommaire	<p>Instruction d'un ou de plusieurs métiers dans l'institution et si possible en partie sur le marché primaire du travail afin de déterminer les ressources personnelles et professionnelles, la capacité à suivre une formation, le niveau de formation et/ou les mesures de soutien éventuelles.</p> <p>Il n'existe aucun droit à cette prestation. L'indication sera évaluée au cas par cas.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner la capacité à suivre une formation et l'aptitude professionnelle dans le domaine d'activité choisi - Déterminer les possibilités de formation sur le marché primaire du travail - Déterminer l'accompagnement et le soutien nécessaire en cas de formation sur le marché primaire du travail - Vérifier les ressources scolaires, la recommandation de classification (FPra, AFP, CFC)
Groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> - Adolescents et jeunes adultes sur le point de choisir un métier pour une formation professionnelle initiale - Adultes ayant droit à une reconversion, pour autant que l'instruction sur le marché primaire du travail ne soit pas concluante
Condition	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit à une formation ou à une reconversion est sans doute effectif. - La situation médicale est documentée et/ou un profil d'exigibilité est disponible. - Des métiers à instruire (généralement 1 à 3) ont été définis. - Le taux d'occupation est généralement de 100%.
Durée	<p>1 - 3 mois</p>

Version: 1^{er}. janvier 2019